

Portrait

Nom scientifique	<i>Vulpes vulpes</i>
Famille	Canidés
Cousin	Chien
Poids	De 6 à 9 kg
Taille sans queue	de 50 à 80 cm
Couleur	La gorge et le ventre varient du roux au blanc
Régime alimentaire	Carnivore
Cycle d'activité	Surtout nocturne
Portée	4 - 5 renardeaux
Période de protection	Du 1 ^{er} mars au 15 juin

Habitat

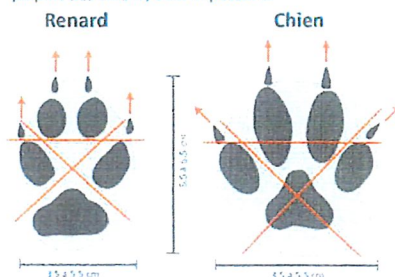
Les renards vivent dans des habitats très variés. Ils peuvent vivre autant en forêt, au bord d'une rivière qu'en zone urbaine.



Indices de présence

Empreintes

Chez le renard, on peut tracer une ligne horizontale et deux obliques sans couper les traces de pelotes. Chez la plupart des chiens, c'est impossible.



Répartition

Le renard peuple la Suisse entière en dessous de 2'500 m.



Biologie

Le renard se nourrit principalement de déchets provenant des exploitations agricoles. En seconde position dans son régime alimentaire se trouvent les rongeurs. Les lombrics, les insectes, les fruits et les baies ont une certaine importance. La taille du territoire est liée à la quantité de nourriture disponible; plus il est riche en ressources nutritives, plus il est petit.

Le rut du renard se déroule de mi-janvier à mi-février. La renarde met bas en moyenne 5 renardeaux. Les petits vivent avec leurs parents jusqu'en automne, puis partent chercher leur propre territoire et un partenaire.

La gale

La gale est une maladie de la peau, fortement contagieuse, qui entraîne souvent la mort du renard. La transmission se fait par contact direct et reste marginale chez l'être humain. Même si la guérison se fait spontanément chez l'homme, elle peut provoquer de fortes démangeaisons. C'est pourquoi il ne faut jamais toucher un animal mort, surtout sans gants. En cas de découverte, avisez le garde-faune de la région ou la gendarmerie.

Il peut arriver que la gale soit transmise aux animaux domestiques. Si votre animal de compagnie a eu un contact direct, en se bagarrant ou en se frottant contre un renard galeux, nous vous conseillons de prendre contact avec votre vétérinaire.

Echinococcose

En Suisse, seules 8 à 10 personnes sont infectées par l'échinococcose chaque année. Si la maladie est diagnostiquée rapidement, elle peut être tenue sous contrôle par des médicaments. Seule une partie infime des personnes infectées développent une altération tumorale du foie.

L'homme est infecté par le parasite lorsqu'il ingère des aliments souillés par le renard ou lorsque ses mains ont été contaminées. Il est donc conseillé de:

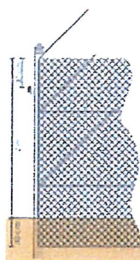
1. laver soigneusement fruits et légumes.
2. ramasser les déjections animales se trouvant dans le jardin avec un sac en plastique et les jeter dans la poubelle.

Que faire?

Basse-cour et petits animaux de rente

Protéger vos animaux en les tenant dans un enclos

1. Le grillage doit être enterré à une profondeur de 30 à 50 cm.
2. L'enclos doit être couvert.
3. Si l'enclos ne peut être couvert, il doit avoir une hauteur de 2 m. On peut rajouter un fil électrique à 30 cm au dessus du sol ou sur la bordure supérieure de la clôture.
4. Utiliser du grillage dont les mailles n'excèdent pas 30 mm de largeur, cela empêchera le passage des fourmes.
5. Les renards sont capables d'ouvrir des verrous simples. Utiliser un système de fermeture adapté.



Le renard



Conflits

Les renards sont nombreux mais la population varie d'une année à l'autre. Les dégâts sont liés à cette évolution.

Les conflits avec les renards peuvent souvent être résolus.

Les méfaits les plus fréquents causés par maître goupil sont:

- Eventrer les sacs-poubelle et disperser leur contenu
- Voler des outils de jardin ou des chaussures
- Faire ses besoins dans le jardin
- Tuer des animaux de rente

Que faire?

Empêcher les renards d'entrer dans le jardin

1. Sortir les poubelles juste avant le ramassage afin que le renard ne puisse les éventrer.
2. Enlever tout objet pouvant être utilisé comme jouet: ne laisser aucun accessoire de jardin, chaussures ou gants à l'extérieur durant la nuit.
3. Ne pas disposer de nourriture pour vos animaux de compagnie à l'extérieur la nuit.
4. Couvrir le compost ou utiliser un conteneur fermé.
5. Ne pas mettre de restes de viande, d'os ou de fromage, ainsi que des aliments cuits sur le compost.
6. Recouvrir au plus vite les trous qu'ils creusent.

Contact

Pour toutes questions, veuillez prendre contact avec le garde-faune de votre région

024 557 71 90